



ASSOCIATION SPORTIVE
CULTURELLE ET D'ENTRAIDE
D.D.T.M. - D.R.E.A.L.



SOIREE APERO BATEAU SUR PICQUIGNY

le vendredi 18 août à 19 h.

La Maison du Tourisme Nièvre & Somme, basée dans la maison éclusière de Picquigny, vous propose de venir passer une soirée en bord de Somme.

Pour l'occasion, vous pourrez déguster une planche apéro accompagnée d'une boisson locale sur la terrasse et le jardin de la maison.

Après avoir dégusté votre planche apéro, vous partirez pour une balade en bateau électrique sans permis de 30 minutes le long de la Somme.

Que vous soyez en famille ou entre amis, une petite balade sur l'eau aux commandes de bateaux électriques sera l'occasion de vous retrouver et de partager un moment convivial en toute quiétude !

Partez en toute confiance. Les bateaux électriques sont simples d'utilisation et très manœuvrables. Ils ne demandent aucune formation préalable.

Une fois que vous vous serez « jeté à l'eau », prenez le temps d'admirer les paysages luxuriants des méandres de la Somme. Dans un silence quasi absolu, observez, grenouilles, libellules et hérons.

Le nombre est limité à 15 places.

Date limite d'inscription: le vendredi 28 juillet 2023.

Prix Enfant (de 3 à 12 ans) et Jeune (+ de 12 à 18 ans) : 5 € au lieu de : 15 € (base 2 personnes)

Prix Adulte : 7 € au lieu de : 15 €

Prix Extérieur : 15 €

Le prix comprend: La balade (durée : 1/2 h environ) et la planche apéro. **5 personnes maxi par bateau !**

Le prix ne comprend pas: Le trajet de votre domicile à Picquigny et retour.

Horaires: 18 h 45 rendez-vous à l'office de tourisme de Picquigny. L'office se trouve sur les rives de la Somme après le passage à niveau.

Pour plus de renseignements sur cette offre, contactez [Laetitia PETIT](mailto:Laetitia.PETIT@ascee-80.com) : ascee-80@i-carre.net

- ◆ Les inscriptions se font par ordre d'arrivée si elles sont accompagnées du règlement.
- ◆ Tous les renseignements figurant sur l'inscription engagent la responsabilité des inscrits quant à leur adhésion à l'ASCEE 80.
- ◆ Pour bénéficier du tarif Adhérent, il est impératif d'être à jour de sa cotisation pour l'année 2023

SOIREE APERO BATEAU ELECTRIQUE sur la SOMME du vendredi 18 août 2023 - Coupon à retourner à l'ASCEE 80, le plus tôt possible avec le règlement! **Date limite : Le vendredi 28 juillet 2023, 12 h dernier délai**

Nom et Prénom : Administration : |.....

Service et Unité : ☎ fixe ou portable : | | | | | | | | | |

Adresse Internet service ou personnelle pour recevoir la confirmation de l'inscription !!! :

..... @

Nom, prénom, âge des personnes ASCEE 80, ou ayant-droit(s), et/ou extérieur effectuant l'activité : (Obligatoire!!!)

..... /..... ans - /..... ans

..... /..... ans - /..... ans - /..... ans

- Ci joint :
- un chèque libellé à l'ordre de l'ASCEE 80 d'un montant de : €
 - des chèques vacances pour un montant de : €